



La Pommeraye
Suisse-Normande

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUIN 2026

Date de convocation	L'an deux mille vingt-six
26.05.2026	Le 5 juin à 18 heures 30
Date d'affichage	Le Conseil Municipal légalement convoqué
26.05.2026	s'est réuni à la Mairie en séance ordinaire sous la présidence de Madame Clémentine MOUCHEL, Maire.

Nombre de Conseillers	<u>Etaient présents :</u>
En exercice : 7	MM. Hervé DUVAL, Henri JAMES, Luc CHALIFOUR,
Présents : 5	Marie-Claude LEMOIS.
Votants : 5	<u>Absents excusés :</u> MM. Emilie RODEIRON, Antoine CASTILLON.
	Formant la majorité des membres en exercice

Madame LEMOIS Marie-Claude a été élu secrétaire.

APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 20 AVRIL 2026

Après lecture du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 20 avril 2026, le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, adopte le procès-verbal.

N° 020 / 2026 - ELECTIONS SENATORIALES : ELECTION DU DELEGUE ET SES SUPPLEANTS

Le Conseil Municipal a procédé à l'élection du délégué et de ses suppléants en vue de l'élection des sénateurs prévue le 27 septembre 2026.

Madame le Maire a rappelé qu'en application des articles L. 288 et R. 133 du code électoral, le délégué et les suppléants sont élus séparément, sans débat, au scrutin secret majoritaire à deux tours.

Madame Le Maire a rappelé que le délégué et les suppléants sont élus parmi les membres du Conseil Municipal de nationalité française.

Madame Le Maire a indiqué que conformément à l'article L. 284 du code électoral, le cas échéant, l'article L. 290-1 ou L. 290-2, le Conseil Municipal doit élire :
1 délégué et 3 suppléants.

Election du délégué :

Résultat du 1^{er} tour de scrutin de l'élection du délégué :

Nombre de conseillers présents et représentés -----	5
Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote -----	0
Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés dans l'urne) -----	5
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau -----	0
Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau -----	0
Nombre de suffrages exprimés -----	5
Majorité absolue -----	3

NOM et Prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
MOUCHEL Clémentine	5	CINQ

Mme Clémentine MOUCHEL née le 23/10/1986 à Caen (14) a été proclamée élue au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat.

Election des suppléants :

Résultat du 1^{er} tour de scrutin de l'élection des délégués :

Nombre de conseillers présents et représentés -----5
 Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote -----0
 Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés dans l'urne) -----5
 Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau -----0
 Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau -----0
 Nombre de suffrages exprimés -----5
 Majorité absolue -----3

NOM et Prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
CHALIFOUR Luc	5	CINQ
DUVAL Hervé	5	CINQ
JAMES Henri	5	CINQ

M. Luc CHALIFOUR, né le 30/04/1961 à Montréal (Canada), a été proclamé élu au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat.

M. Hervé DUVAL, né le 23/08/1971 à Saint Martin de Fontenay (14), a été proclamé élu au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat.

M. Henri JAMES, né le 26/05/1989 à Caen (14) a été proclamé élu au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat.

TRAVAUX RENOVATION ELECTRIQUE

Madame le Maire propose de reporter l'examen des devis pour la rénovation électrique de l'église à la prochaine réunion de Conseil étant donné qu'il est nécessaire de demander des précisions supplémentaires.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- **Prestation destruction nids de frelons asiatiques** : Madame le Maire informe que l'aide du département du Calvados n'a pas été renouvelé pour l'année 2026. La question se pose de savoir s'il y a lieu de passer par la FREDON pour la prestation de destruction des nids ou faut-il passer directement une convention avec le prestataire « ALLO LE FRELON », M. DUMAY. Celui-ci propose une prestation d'un montant de 100 € quelque soit la hauteur du nid. Ce point sera à inscrire au prochain conseil municipal.

- **Assurance bâtiments communaux** : Madame le Maire informe qu'elle a fait le point sur le contrat d'assurance avec la compagnie d'assurance GROUPAMA. Ce contrat est mis à jour avec le local technique, le défibrillateur qui s'ajoutent aux bâtiments communaux (mairie et église). Le coût de la cotisation annuelle est de 1 454 € au lieu de 1 384 € actuellement.
- **Projet de création d'un comité de jumelage** : Madame le Maire informe que Mme VILQUIN a le projet de créer un comité de jumelage entre la Commune de La Pommeraye et la Commune des Trois Rivières en Guadeloupe. La présentation de ce projet sera faite après la clôture de la séance.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 00.

Clémentine MOUCHEL

Luc CHALIFOUR

Henri JAMES

Hervé DUVAL

Marie-Claude LEMOIS